



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'Association Tourisme & Handicaps
partenaire officiel du Salon AUTONOMIC LILLE.



Lille Grand Palais
3 et 4 décembre 2015



Le salon AUTONOMIC Lille est le point d'orgue d'une année de succès pour l'Association Tourisme & Handicaps qui a participé à onze salons en 2015 dont trois salons sous la bannière AUTONOMIC : Handica à Lyon, Autonomic à Rennes et Lille sont autant d'occasions de rencontrer et d'informer les personnes en situation de handicap, et leur entourage, à la recherche de solutions pour vivre mieux leurs loisirs.



La Marque Tourisme & Handicaps : une valeur sure.

Créée en 2001 par les instances ministérielles en charge du tourisme, la Marque Nationale Tourisme & Handicap, avec une offre riche de plus de 5400 établissements* situés dans toutes les régions de France et d'outre-mer, s'impose comme la réponse fiable aux désirs de personnes handicapées à la recherche de lieux adaptés pour profiter pleinement de séjours et de loisirs comme tout le monde et avec tout le monde.



2995** hébergements, 630** lieux de visites, 540** offices de tourisme et lieux d'accueil permettent aux individuels comme aux groupes d'organiser leurs vacances.



Une prise de conscience nationale

Combien de fois n'a-t-on pas évoqué le « retard pris par la France » en matière d'accessibilité par rapport à nos voisins européens ! Il y a sûrement une part de vérité qu'il ne s'agit pas de nier. Cependant il faut être au cœur du problème comme l'est l'Association Tourisme & Handicaps pour constater, à travers les demandes presque quotidiennes des prestataires de tourisme, leur souci d'accueillir les personnes handicapées et leur souhait d'obtenir le Marque Tourisme & Handicap dont ils reconnaissent la qualité et la fiabilité et, en dehors de toute motivation sociale, un intérêt économique certain.



Chaque année plus de 400 nouvelles candidatures volontaires à l'obtention de la Marque sont examinées par les Instances ministérielles et l'Association Tourisme & Handicaps.



Une distinction notoire : la prise en compte des 4 handicaps majeurs

Dès 2001 L'Association Tourisme & Handicaps a pris en compte la nécessité de répondre à toutes les personnes souffrant d'un handicap : auditif, mental, moteur et visuel sans hiérarchiser l'importance du handicap comme ce fût longtemps le souci des impératifs légaux privilégiant la déficience motrice aux dépens des déficiences sensorielles et cognitives.



En 2005 la loi pour l'Egalité des Chances pour Tous a intégré les 4 handicaps dans les critères nationaux d'accessibilité, mais il est important souligner le caractère précurseur des initiatives prises par l'Association Tourisme & Handicaps et ses partenaires.



Créer une large zone Tourisme et Loisirs au sein des Salons AUTONOMIC.

Toujours à la recherche d'une promotion innovante en faveur des prestataires de tourisme engagés dans la démarche Tourisme & Handicap et d'une communication dynamique en faveur des personnes handicapées, l'Association Tourisme & Handicaps a conclu un partenariat avec les organisateurs des salons AUTONOMIC afin de réunir dans une même zone tous ces partenaires régionaux et départementaux qui présentent les établissements labellisés de leur territoire.



Cette récente initiative recueille déjà l'attention des partenaires territoriaux conscients de l'intérêt d'ajouter à la promotion de leur image touristique reconnue une valeur humaine et non moins dynamique et de l'enjeu économique qui en découle.



Les missions et les actions de l'Association Tourisme & Handicaps sont réalisées en partenariat avec :

- Le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique
- Le Ministère de la Culture et de la Communication.
- Le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
- de l'ANCV

Association Tourisme & Handicaps au Salon Autonomic Lille Stand E36

*Retrouvez tous les sites labellisés Tourisme & Handicap sur le site des marques :
www.entreprises.gouv.fr/marques-nationales-tourisme

** Statistiques au 30 juin 2015